

**Délibération : N°2024-03-14 : 05**

Le Conseil d'Administration de l'ENSCM s'est réuni en séance plénière le jeudi 14 mars 2024, sous la présidence de Monsieur Philippe LYX :

Point à l'ordre du jour : • Approbation de la tarification de la location espace cafétéria et ex-bibliothèque (salles de travail) et assistance technique des personnels de l'établissement.

<b>Membres du conseil en exercice ayant voix délibérative :</b>	<b>26</b>
<b>Membres présents :</b>	<b>18</b>
Dont membres ayant voix délibérative :	15
Membres représentés ayant voix délibérative :	3
<b>Quorum :</b>	<b>13</b>

Considérant la délibération n°2022-12-08-50 concernant l'approbation de la tarification de l'ENSCM : location des salles.

Il est proposé aux membres du conseil d'administration d'approuver les tarifs concernant la cafétéria, la bibliothèque, la mise à disposition de personnel technique, de l'équipement de visioconférence et de l'assistance technique audiovisuelle dans le cadre de la location de salle, et de les intégrer à la grille tarifaire de l'ENSCM en annexe.

**Le résultat du vote est le suivant :**  
**Membres présents ou représentés : 18**

**Pour : 18 voix**  
**Contre : 0 voix**  
**Abstention : 0 voix**

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier approuve :

**la tarification de la location espace cafétéria et ex-bibliothèque (salles de travail) et assistance technique des personnels de l'établissement avec 18 voix pour.**

Fait à Montpellier, le 14 mars 2024  
Le président du Conseil d'Administration  
Monsieur Philippe LYX

